FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

2021

ENVIE DE SPORT
VIRONS LE VIRUS

PROJET DE PARTENARIAT
FÉDÉRATION / MINISTÈRE

PROJET VIRONS LE VIRUS

PARTENARIAT CONTRACTUEL ÉTAT – FÉDÉRATIONS

PRINTEMPS 2020 PREMIER CONFINEMENT : L'INCONSCIENCE.
AUTOMNE 2020 CRISE RECONFINEMENT : LE DOUTE.
HIVER 2020/2021 : COUVRE-FEU : LE DÉSARROI.
PRINTEMPS 2021 : LA RECHERCHE D'UNE AUTRE VOIE…

Projet de partenariat contractuel entre le Ministère et les fédérations incluant :

- Formation des encadrants fédéraux
- Éducation comportementale
- Information sanitaire
- Communication intra-fédérale
- Reprise de l'activité sportive

Memento :

Le déclenchement de l'alarme : ..... Page 3 à 7
Le grand rendez-vous : ..... Page 8 à 24
Le plan de reprise : ..... Page 25 à 35
Le défi comportemental : ..... Page 36 à 39
Le haut niveau : ..... Page 40 à 42
La communication : ..... Page 43 à 45
Le partenariat "Virons le virus" : ..... Page 46 à 50

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

DÉBUT 2020

LE TEMPS S'ARRÊTE...

...DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

LA PANDÉMIE

PREMIER CONFINEMENT

Point de départ de la crise sanitaire que nous connaissons et de la lutte contre le virus, le premier confinement a été un défi quasiment anodin :

- Nullement perçu comme une réelle catastrophe pour l'économie (car soutenue vigoureusement par l'État).

- Nullement ressenti comme une « contrainte » mais plutôt comme un intermède salutaire : la planète en profite pour respirer, la nature reprend quelque peu ses droits.

- Innocemment vécu comme un épisode de l'histoire certes malheureux mais court et salvateur, un peu comme un gros orage.

- Après l'orage… le beau temps, pour la population Française, s'en ait suivi une période post confinement qui a vu petit à petit les choses se remettre en place. Hélas point de sagesse, la prudence comportementale a fait place à de l'insouciance… Ce qui sera fortement regretté par la suite.

- L'économie retrouve ses repères autant que faire se peut petit à petit …

- La vie sociale reprend lentement ses droits, l'espoir d'une vie nouvelle apparaît.

Pendant le premier confinement notre Fédération reste active en incitant ses licenciés à faire de l'exercice physique à domicile.

ÊTRE EN FORME À LA REPRISE…
PENDANT LE CONFINEMENT JE FAIS DE L'EXERCICE

La météo est capricieuse... (ou pas)
Je fais du sport à la maison

TRAVAILLER LE BAS DU CORPS SANS MATÉRIEL
Je renforce mes articulations (genoux et chevilles).

1 - Les squats
Je souhaite muscler mes jambes. Bien réalisés, les squats permettent de **tonifier les fesses et les cuisses** renforçant ainsi l'ensemble des muscles qui **protègent les genoux**.
Bien campé sur mes pieds, écartés à la largeur de mes épaules, je plie les jambes jusqu'à former un angle de 90° avec mes genoux.
La ligne de mes épaules ne dépasse jamais celle de mes genoux.
Je commence par **2 séries de 15 squats.**
Si je répète l'exercice… Les cuisses en acier, c'est pour bientôt !

2 - Les fentes et le step :
Ces deux exercices complémentaires vont mettre l'accent sur les muscles de **mes fesses et mes cuisses**.
Il vous suffit d'avancer l'une des deux jambes en avant, en la fléchissant jusqu'à ce que le genou de celle qui reste à l'arrière, touche presque le sol.
Pour le step, je peux utiliser **une marche d'escalier** pour simuler les montées et les descentes réalisées. En musique c'est encore mieux !

QUELQUES ÉTIREMENTS POUR FINIR
UNE BONNE RESPIRATION ET HOP C'EST PARTI !
15 Minutes par jour pendant le confinement
Je m'occupe et j'active mon corps

J'élimine LES KILOS en trop

PUIS VINT LE TEMPS DE LA REPRISE

La Fédération Française du Sport-Boules anticipe et innove.

Ainsi est lancé :

LE GRAND RENDEZ-VOUS

Opération de la rentrée de septembre 2020 :

- Organisée par la FFSB
- Sur l'ensemble du territoire national

OBJECTIF : action d'aide aux Associations Sportives pour la reprise de licences

MÉTHODE : animation dans chaque A.S.

- Jeux culturels et sportifs
- Action caritative en faveur de la Fondation de France en support (fil rouge)
- Grand multiplex National vidéo.

MÉDIATISATION :

- Information presse écrite locale
- Reportage 26 mn diffusé par Sport en France

Fondation de France

Boule FFSB Lyonnaise et Raffa

Voir Dossier ci-joint.

Hélas la seconde vague pressentie s'approchait, nuisant largement à cette journée. Elle a débouché sur un deuxième confinement réduisant à néant les efforts consentis.

Ainsi se termine le premier acte de ce qui devint petit à petit une tragédie.

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

SEPTEMBRE 2020

LE TEMPS AU RDV DE LA REPRISE

...POST CONFINEMENT

PROJET DOCUMENTAIRE AUDIOVISUEL

CONSTAT

L'heure de la reprise de la nouvelle saison va bientôt sonner et nous sommes toutes et tous démunis devant cette échéance.

En effet, la crise sanitaire due au coronavirus a engendré l'arrêt brutal de toute la saison. Se posent maintenant des questions majeures et peut être vitales pour l'avenir de notre sport et du sport en général.

Quand et comment allons-nous pouvoir relancer la nouvelle saison ?

Quels dommages allons-nous subir après un arrêt de quasiment 6 mois ?

Combien d'entre nous vont-ils renoncer à reprendre une licence ?

La **Semaine Nationale du Sport-Boules** vient à point nommé cette année pour donner un influx positif à cette relance. Afin de marquer plus fortement notre présence dans la société et notre solidarité, nous avons décidé d'une action caritative au profit des aides-soignants, des EHPAD et des soignants à domicile par le biais de la Fondation de France.

Fondation de France

LE GRAND RENDEZ-VOUS DU 24 SEPTEMBRE 2020

La journée du 24 septembre sera dédiée à cette action et sera destinée à rassembler le plus de monde possible dans nos boulodromes, boulistes ou non, avec des animations multiples et variées.

Un jeu « la tête et la boule » sera créé pour cette occasion et sera mis à disposition de tous.

- Chaque A.S. sera autonome dans sa façon de récolter des dons.
- Une marraine et un parrain du show-biz pour assurer une présence médiatique.
- Une marraine et un parrain du monde bouliste avec présence de nos joueurs(ses) vedettes afin de réaliser des démonstrations.
- La Fédération doublera le montant total des dons dans une limite de 10 000 €.

Des moyens médiatiques très importants seront consacrés à cette action.

LE CNOSF ET LA CHAINE SPORT EN FRANCE S'ASSOCIENT À LA FFSB ET À LA FONDATION DE FRANCE

Afin de créer un engouement participatif, il sera organisé un MULTIPLEX GEANT reliant télévisuellement chaque A.S. participante avec le site central situé à Paris pour un instant de direct.

UNE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE 26' POUR LA CHAINE SPORT EN FRANCE

Le but du documentaire

Faire « rêver » les boulistes, du débutant à l'élite.
• Redonner de l'espoir et rassurer les licenciés sur l'avenir de la discipline après le confinement.
• Donner envie de pratiquer ce sport

MESSAGES - STRUCTURATION SUJETS - ENTRETIENS DU DOCUMENTAIRE

MESSAGES :

« Le Sport-Boules, un sport qui grandit, ancré dans la société »

Le Sport-Boules après le confinement

STRUCTURATION :

Il s'agit d'un magazine de 26 minutes, présenté par une journaliste. Il est constitué de sujets, entrecoupés d'entretiens avec des personnalités de la discipline.

SUJETS :
Ce sont des reportages de 2m30 soutenant le message global du film.

ENTRETIENS :
Interviews « posées » (un face à face intimiste avec la présentatrice), avec des personnalités de la discipline en lien avec les sujets traités (voir document structure et contenu) post-confinement.
Le Grand Rendez-Vous de Paris est le lieu et l'évènement qui fait le lien avec l'ensemble, en symbolisant la renaissance du Sport-Boules post-confinement. Tous les entretiens sont regroupés dans ce lieu pour maintenir l'unité du 26 minutes.

STRUCTURE ET CONTENU

Les Bénéfices pour la ville sont évidents :
Introduction et sommaire de l'émission
par la présentatrice

Fondation de France

- Filmé pendant le Grand RDV – Paris
- Le Sport-Boules après le confinement
- Les dons à la Fondation de France pendant le grand RDV
- l'après confinement
- Engouement pour la reprise sportive
- **Des artiste participent**
- Introduction Sujet 1 « Le Sport-Boules, un sport complet »

Sujet : LE SPORT-BOULES un sport complet

Lieu tournage : Région Lyonnaise au siège de la Fédération

- Interview : Jaques Faresse (DTN)
- Sujet abordé
- Épreuves Sportives / physiques
- Épreuves Stratégiques / mentales
- Images
- Utilisation d'images d'archive

Sujet : LE SPORT-BOULES un levier social

Entretien : la dimension sociétale du Sport-Boules

- Filmé pendant le Grand RDV
- Bernard Daubard
- Président de l'ESB Feurs
- Sujet abordé
- L'importance spécifique du Sport-Boules
- Les apports du Sport-Boules dans la société

L'apport éducatif du sport

Sujet : LE SPORT-BOULES la mixité

- Lieu de tournage : Région Lyonnaise / St Vulbas
- Interview : Barbara Barthet - Alexandre Chirat
  Champions du Monde 2018 en Chine
- Coupe du monde tir sportif en mixité : des records battus
- Sujet abordé
- La mixité dans le Sport-Boules
- Création de l'épreuve du tir en relais double mixte
- Le travail ensemble, la complicité, la complémentarité...
- Images
- Tournage d'un entrainement
- Archive compétition en photos et vidéos

Entretien : la mixité

Filmé pendant le Grand RDV Chantal FIEUJAN
• présidente déléguée

Alexandre Chirat (athlète)
Barbara Barthet (athlète)

Sujet : Sport Santé

Yves Guillot (Médecin du sport et généraliste) au siège de la FFSB

Animatrice à Feurs (42)

Conseiller technique départementale du CBD de la Loire à Feurs 42

Sujet abordé :
Boule Santé

- Les avantages du Sport-Boules santé / bien être
- Sans risque
- Accessible
- Facile et ludique
- Incite au mouvement
- La tête et les jambes
- Oser la rencontre
- Images

- Tournage à Feurs 42 pendant séance sport santé - bien-être

Les clefs pour une BOULE SANTÉ FitBoule au top de la forme

Sport-Boules Ensemble

Sujet : Sport-Boules Adapté
Handisport - Malentendants

Lieu de tournage : Région Lyonnaise & Paris
- Interviews
- Michel Gentile – Président du CBD 38
- Grenoble
- Anthony Stanco – Vice-Président chargé du Sport-Boules Adapté
- Ardèche
- Images
- Utilisation d'images d'archive

Entretien : Santé et post confinement

Filmé pendant le Grand RDV - Paris

- Jaques Faresse (DTN)
- Sujet abordé
- Sport santé + sport adapté
- Le Sport-Boules et l'après Confinement => reprise des compétitions

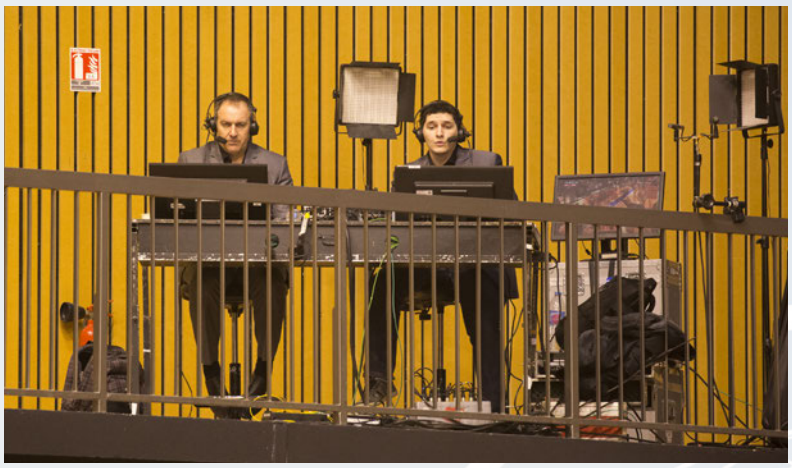

Sujet : Compétition Portrait Sésilia Mailehako Championne du monde

Lieu de tournage : Paris ou Le Blanc Mesnil

- Interview
- Sesilia Mailehako
- Sujet abordé
- Son parcours / son histoire / sa passion
- Ses entrainements / sa discipline
- Création de ligue Traditionnel M1 + M2 + F1
- Images
- Utilisation d'images d'archive

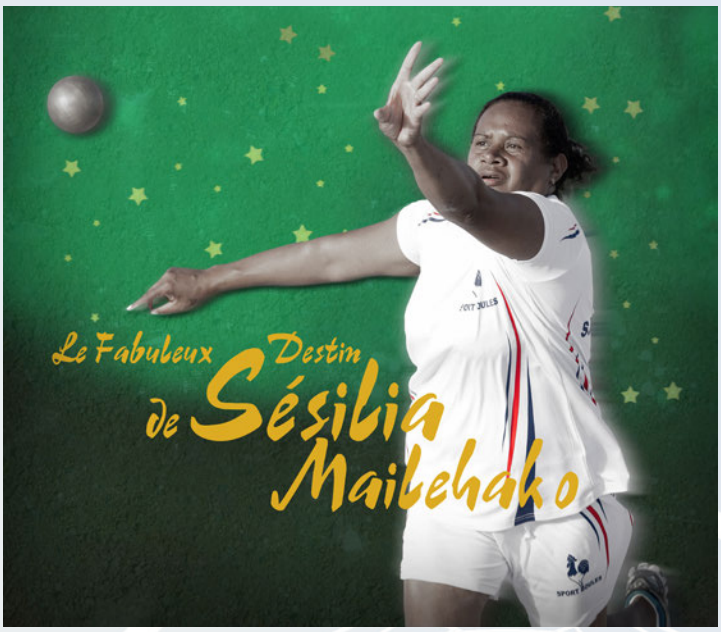

Entretien : l'International

Filmé pendant le Grand RDV – Paris
• Président FFSB : Philippe Coquet
• Sujet abordé:
Sport-Boules international
• Candidat au JO Paris 2024 …
• Le SB choisit en sport additionnel pour les National Masters Games de
Vichy en 2021
• Candidature de Paris => Les World Masters Games de 2025
Le Sport Boules-Boule lyonnaise confirmé en Sport Additionnel
• Le Grand RDV
• Le pourquoi du Grand RDV
• L'après confinement

Conclusion avec la présentatrice

Filmé pendant le Grand RDV – Paris

• Le mot des artistes présents

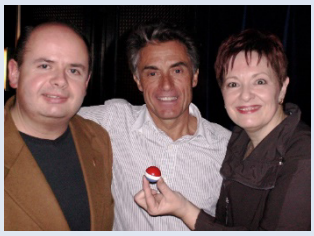

• Sport-Boules : un sport d'avenir !

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

FIN 2020... DÉBUT 2021

LE TEMPS S'ALLONGE...

... IL FAUT FAIRE FACE À LA RÉALITÉ

LE DEUXIÈME CONFINEMENT

DEUXIÈME CONFINEMENT

Le deuxième confinement est vécu comme une punition :
Fini le temps où insouciamment les Français s'amusaient d'un Visio-apéritif entre amis ou en famille.

Le deuxième confinement est mal vécu, il est destructeur :

Certains secteurs de l'économie sont à l'agonie, privant nombre de personnes (étudiants) en difficulté d'un « petit » emploi salvateur.
La précarité augmente.
L'isolement devient difficile à supporter et crée des dégâts psychologiques.
La situation sociale s'avère plus difficile à tenir.
Le moral des Français est atteint.
La désespérance s'empare d'une partie de la population (étudiants, personnes âgées, …).
La situation sanitaire, l'état physique des Français se détériore.

LA SANTÉ COLLECTIVE NUIT-ELLE À LA SANTÉ INDIVIDUELLE ?

Le difficile post confinement numéro 2

Face à cette situation, la FFSB doit faire des propositions !

Partie prenante de la vie de ses licenciés et autres adhérents, une Fédération doit participer à la planification des solutions à apporter à la crise sanitaire.
La lutte contre les maux sociétaux doit être une priorité pour tous, notamment contre ceux suscités :

- Précarité
- Isolement
- Détresse morale
- Obésité
- …

LA FÉDÉRATION FRANCAISE DU SPORT-BOULES A DONC INITIÉ UN PLAN DE REPRISE

Une reprise programmée peut être un levier social majeur

POURQUOI LE SPORT-BOULES EST COMPATIBLE À UNE REPRISE DANS LE RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES ?

La pratique :- Aire de jeu de 27.5 m x 3.00 m = 82.5 m²
- Nombre de joueurs sur l'aire de jeu : de 2 à 8

Soit une surface minimum par joueur de 10.3 m².

- Toutes les actions de jeu sont individuelles (tir ou point).
- Il n'y a pas de contact entre les joueurs.
- Chaque joueur a son propre matériel.
- Il n'y a pas de contact de matériel dommageable.

Aucun contact entre les acteurs dans le jeu.

- Hors situation de jeu la pratique permet l'éducation
- Les temps de remise en jeu peuvent être exploiter sanitairement
- Un contrôle sanitaire permanent peut être mis en place

Un contrôle comportemental est possible en situation de jeu

LE SPORT-BOULES : SPORT DE TOUS LES POSSIBLES

- Maîtrise de l'espace
- Absence de contacts
- Contrôle permanent des consignes sanitaires

La reprise devient possible avec le Sport-Boules

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

PROPOSITION DE PLAN DE REPRISE PROGRESSIVE DE LA PRATIQUE ENCADREE

Version du 04 février 2021

63 rue Anatole France - 69100 VILLEURBANNE
Tél. : 04.78.52.22.22 - Fax : 04.78.52.50.93
WWW.FFSB.FR

CONTEXTE ACTUEL

La pratique sportive des mineurs

À partir du 16 janvier 2021, et pour une durée de 15 jours minimum, les publics mineurs ne peuvent pratiquer leurs activités physiques et sportives qu'en extérieur, quelles qu'elles soient :

- cours d'Éducation physique et sportive (EPS) à l'école, au collège et au lycée ;
- activités sportives périscolaires ;
- activités sportives extrascolaires encadrées par des associations ou structures privées.

Ainsi, les établissements clos (gymnases, piscines, dojos, bulles tennis, salles de danse...) ne sont pas accessibles.

Les équipements ouverts (stades, aires découvertes, courts de tennis découverts, manèges équestres...) peuvent accueillir une pratique sportive encadrée dans le respect des protocoles sanitaires (distanciation, port du masque avant et après la pratique et autres gestes barrières).

Les rassemblements demeurent limités à 6 personnes dans l'espace public lorsque l'activité n'est pas encadrée.

La pratique sportive doit s'effectuer dans le respect des horaires du couvre-feu, avec un retour au domicile au plus tard à 18h en France métropolitaine et Corse.

La pratique sportive des majeurs

Dans l'espace public, la pratique auto-organisée, ainsi que celle encadrée par un club ou une association, reste possible dans le respect du couvre-feu, avec un retour au domicile à 18h maximum et dans la limite de 6 personnes (même si l'activité est encadrée).

Dans les équipements sportifs de plein air, la pratique auto-organisée comme encadrée reste possible dans le respect du couvre-feu et des protocoles sanitaires (distanciation physique obligatoire et gestes barrières).

Dans les équipements couverts et clos, la pratique sportive des adultes reste suspendue.

PRINCIPES À PRENDRE EN CONSIDERATION

Il est bon de rappeler que notre discipline est compatible avec les mesures règlementaires en vigueur et n'exposent pas nos pratiquants à un danger sanitaire :

- Possibilité de **limiter les rassemblements** pour respecter les règles en vigueur.
- Possibilité de privilégier une reprise de compétitions regroupant un **nombre restreint de personnes.**
- Compatibilité de nos sports avec les **mesures barrières.**
- **Prise de température obligatoire** (thermomètre frontal).
- **Port du masque obligatoire**, y compris pendant la pratique.
- **Faible ventilation cardio-respiratoire** des pratiquants (à l'exception des épreuves de tir rapide).
- Maintien de la **distanciation physique** sur un terrain (Terrain = 27,50m x 2,5 m soit 68,75 m² - en triple 11 m² minimum systématiques) – respect de la règle des 2 mètres.
- **Pratique possible en extérieur** (ERP type PA) / Un terrain libre entre chaque jeu / Vestiaires non-nécessaires pour les pratiquants.
- Une pratique à tour de rôles : **aucun contact** entre les pratiquants (actions de jeu individuelles successives).
- **Matériel individuel** sans le moindre échange entre les pratiquants (boules, but, baguette, etc.) + désinfection.
- **Gel hydroalcoolique** obligatoire à l'entrée de chaque site de compétition.
- **Points d'eau** systématiques sur les lieux des compétitions.
- **Respect des mesures de couvre-feu** pour nos compétitions.
- **Huis-clos** systématique tant que nécessaire.
- **Référent COVID** sur chaque organisation pour la vérification de l'application des mesures.
- Recensement de tous les participants (**traçabilité** et suivi). La fiche d'inscription fait foi.

ÉTAPE 1 : À échéance dès que possible

1.1. ACTIVITÉ SPORTIVE des CLUBS :

* Pratique en boulodromes intérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 20 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Activités scolaires
- Activités internes ; entraînements
- Championnats clubs
- Stages sportifs de haut niveau et équipes de France
- Formations fédérales

1.2. ACTIVITÉ TRADITIONNELLE des ASSOCIATIONS SPORTIVES :

* Pratique en boulodromes extérieurs et intérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 40 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Pratiques récréatives
- Entraînement traditionnel
- Sport-Boules Santé
- Stages Sport Boul'ensemble (sport adapté)

Toutes actions menées étant réservées à un public de pratiquants licenciés, autant en boulodromes couverts qu'en boulodromes extérieurs en plein air.

ÉTAPE 2 : À échéance possible vendredi 05 mars 2021

2.1. ACTIVITÉ SPORTIVE des CLUBS :

* Pratique en boulodromes intérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 20 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Compétitions départementales

2.2. ACTIVITÉ TRADITIONNELLE des ASSOCIATIONS SPORTIVES :

* Pratique en boulodromes extérieurs et intérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 40 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Pratiques récréatives
- Entraînement traditionnel
- Sport-Boules Santé
- Sport Boul'ensemble

Toutes actions menées étant réservées à un public de pratiquants licenciés, autant en boulodrome couvert qu'en boulodrome extérieur en plein air.
Les formules de compétions étant revisitées et aménagées de sorte au respect intégral des consignes sanitaires en vigueur. La règle d'un terrain de libre sur deux étant de rigueur.

ÉTAPE 3 : À échéance possible vendredi 26 mars 2021

3.1. ACTIVITÉ SPORTIVE des CLUBS :

* Pratique en boulodromes intérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 20 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Compétitions régionales qualificatives aux championnats de France.

3.2. ACTIVITÉ TRADITIONNELLE des ASSOCIATIONS SPORTIVES :

* Pratique en boulodromes extérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 100 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Compétitions qualificatives pour les championnats de France.
- Pratiques récréatives
- Entraînement traditionnel
- Sport-Boules Santé
- Sport Boul'ensemble

Toutes actions menées étant réservées à un public de pratiquants licenciés, autant en boulodrome couvert qu'en boulodrome extérieur en plein air.

Les formules de compétions étant revisitées et aménagées de sorte au respect intégral des consignes sanitaires en vigueur. La règle d'un terrain de libre sur deux étant de rigueur.

ÉTAPE 4 : À échéance possible vendredi 30 mai 2021

4.1. ACTIVITÉ SPORTIVE des CLUBS :

* Pratique en boulodromes intérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 20 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Compétitions régionales qualificatives aux championnats de France.
- Compétitions nationales Championnats de France des clubs.

4.2. ACTIVITÉ TRADITIONNELLE des ASSOCIATIONS SPORTIVES :

* Pratique en boulodromes extérieurs.

COMPÉTITIONS À EFFECTIFS RÉDUITS : 1 200 joueurs maximum

Compétitions et actions concernées :
- Compétitions régionales qualificatives aux championnats de France.
- Compétitions nationales championnats de France.
- Pratiques récréatives
- Entraînement traditionnel
- Sport-Boules Santé
- Sport Boul'ensemble

Toutes actions menées seront réservées à un public de pratiquants licenciés, autant en boulodrome couvert (en intérieur) qu'en boulodrome extérieur en plein air.

Les formules de compétions étant revisitées et aménagées de sorte au respect intégral des consignes sanitaires en vigueur. La règle d'un terrain de libre sur deux étant de rigueur.

Ci-dessous tableau de synthèse du plan de reprise

	Date de reprise	Zone	Compétitions Activités	Jauge prévue pour la reprise	Jauge normale
Etape 1	Dès que possible	Départementale	Scolaires Entrainements Haut niveau Boules Santé Boul'Ensemble	20 à 40 joueurs	200 joueurs
Etape 2	05 mars 2021	Départementale	En sus compétitions départementales	20 à 40 joueurs	200 joueurs
Etape 3	26 mars 2021	Régionale	En sus compétitions régionales	20 à 100 joueurs	200 joueurs
Etape 4	30 mai 2021	Nationale	En sus compétitions nationales	20 à 1 200 joueurs	1 800 joueurs
Etape 5	Pour le retour possible à la normale	Nationale	Toutes compétitions	Illimité	Illimité

En l'état actuel des consignes sanitaires pour l'ensemble de ces organisations suggérées, l'accès du public étant strictement interdit et toutes se déroulant à HUIS-CLOS.

Les FORMULES DE COMPETITIONS (notamment la durée) seront adaptées afin de respecter au mieux les consignes sanitaires et notamment le COUVRE-FEU EN VIGUEUR.

Annexe 1 – Protocole en cas de détection d'un licencié positif à la COVID

POUR LE SPORTIF POSITIF

- **S'isoler et consulter** son médecin traitant. Respecter les consignes et la durée d'isolement préconisée
- **Établir la liste** des personnes qui auraient pu être contaminées (cas contacts).
- **Respecter** les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque même à la maison.
- **Reprise de l'activité physique** après consultation médicale de manière progressive.

POUR l'A.S.

- **Informer la cellule COVID de la Municipalité.**
- **Contacter l'ARS** (Agence Régionale de la Santé) afin de les informer et de suivre leurs recommandations.
- **Identifier et établir la liste des cas contacts à risque du cas COVID :**

Une personne contact à risque = toute personne qui a partagé le même lieu de vie ou a eu un contact direct avec un cas confirmé (positif au COVID-19), en face à face sans masque, à moins de 2 mètres du cas.

- **Contacter les cas contacts** afin de les informer de la situation et leur demander de consulter leur médecin traitant.
- **Informer la communauté de l'A.S.** (salariés, joueurs, parents, bénévoles) afin de renforcer la vigilance collective. Si des symptômes apparaissent, les personnes touchées doivent rester à domicile et contacter leur médecin.
- **La conduite des entraînements peut se poursuivre normalement** en respectant impérativement les mesures sanitaires de la F.F.S.B. à l'exclusion des personnes positives et des cas contacts confirmés par l'assurance maladie (CPAM).
- **Renforcer le nettoyage des locaux :** Il s'agit de repérer le ou les locaux utilisés par la personne testée positive et de nettoyer les sols et surfaces avec lesquels il/elle a été en contact :
  - Aération des pièces.
  - Nettoyage avec un support à usage unique imbibé d'un produit détergent.
  - Désinfection à l'eau de javel diluée avec un nouveau support à usage unique.
  - Port des protections individuelles nécessaires.

DÉBUT 2021

LE TEMPS REPREND SON COURS...

...LE DÉFI COMPORTEMENTAL

L'ÉDUCATION

LA FIN DES CONFINEMENTS

UN BUT À ATTEINDRE PAR UN CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS :

Pour que vienne ensuite le temps d'un retour à la vie « normale »

Pour ce faire de nouveaux comportements sociaux doivent être adopter. Force est de constater la difficulté extrême de la chose.

En effet un relâchement général se développe jour après jour, de même une certaine tentation à la désobéissance devient attirante, car alimentée par un sentiment d'invulnérabilité.

Tous, nous sommes désarmés devant ces nouveaux comportements, que faire ?

L'ÉDUCATION COMPORTEMENTALE

C'est justement sur ce point d'éducation qu'une fédération sportive a un rôle important à jouer.

Je me protège
Tu te protèges
La priorité
C'est notre santé

Le constat est le suivant :

LA MINIMILISATION DU RISQUE ÉLIMINE LA NOTION DE DANGER

Une certaine cacophonie médiatique a engendré une réelle incompréhension avec les conséquences suivantes :

- La lassitude dans l'application des consignes sanitaires.
- La disparition de l'appréhension de risque personnel.
- La perte de la notion de la mise en danger collective.

De là est né un comportement irresponsable constaté quotidiennement ;

- Non-respect des règles de rassemblement (- 6 personnes).
- Non-respect des gestes barrières de distancement.
- Non-respect du couvre feu.
- Non-respect des consignes sanitaires (port du masque, lavage des mains...).
- De-ci de-là des « petits casse-croûtes amicaux ».
- Etc. …

La solution passe par de nouveaux comportements.

Que faire ?

Nous avons constaté (et allons le constater de plus en plus), une réelle difficulté à faire appliquer les mesures nécessaires dans la lutte contre le virus.

- Couvre-feu
- Confinement partiel
- Vaccination remise en cause…
- Fermeture des établissements recevant du public.
- Etc. …

Comment faire ?

Procéder à une **ÉDUCATION COMPORTEMENTALE**

Un nouveau rôle pour les fédérations, un véritable challenge :
Cela nécessitera dans un premier temps :

- Définition d'un cahier des charges.
- Distinction des publics concernés.
- Formation des éducateurs.
- Mise en place d'une communication dédiée.

Dans un deuxième temps :

- Planification des espaces physiques aptes et adaptés.
- Mise en place du matériel nécessaire.
- Timing à établir.

POURQUOI LE VECTEUR SPORTIF EST IMPORTANT ?

Parce que par le sport le message sera beaucoup plus facile à faire passer.

Parce que le sport est un agent fort pour apprendre le respect en général et plus particulièrement envers un adversaire (le virus en l'occurrence) et les consignes (application des gestes barrière).

OBJECTIF ET FINALITÉ :

L'éducation comportementale ainsi dispensée pourrait avoir des conséquences positives importantes sur l'ensemble de la société :

- Compréhension de la nécessité des consignes sanitaires.
- Respect des consignes par les sportifs eux même.
- Par « ruissellement » respect des consignes par les parents et amis.

Nous savons tous que l'application de règles en général est largement facilité par la bonne compréhension de leur nécessité.

Pourquoi se priver de l'aide « devenue sociale » des Fédérations et de leurs éducateurs ?

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

PROGRAMME 2021

LE TEMPS PRESSE...

...LE HAUT NIVEAU

OBJECTIF CHAMPIONNAT DU MONDE

DES ÉCHEANCES PROCHES

L'objectif : GAGNER DES MEDAILLES

- Championnats d'Europe en Août 2021
- Championnats du monde jeunes en septembre 2021 à MARTIGUES
- Championnats du monde séniors en octobre à ALASSIO

Sous la réserve express qu'ils puissent avoir lieu ?

La France EN HAUT DU TABLEAU DES MÉDAILLES

La problématique de l'entrainement :

- Possibilité d'organiser des stages
- Possibilité de vie en commun
- Restauration
- Hébergement notamment chez les jeunes

La problématique de la pratique compétitive :

- Rien ne remplace la compétition.
- Possibilité de reprendre la compétition ou de créer une compétition propre.

La concurrence étrangère n'a pas les mêmes contraintes :

- Certains pays n'ont pas de confinement ni d'autres entraves à la pratique du sport.
- Les athlètes Français sont en arrêt depuis quasiment 1 an.

CONCLUSION :

Toutes ces raisons font qu'il apparaît indispensable un assouplissement plus large des contraintes liées aux possibilités de jeu pour nos athlètes de haut niveau. Pourquoi ne pas envisager une reprise de compétitions encadrées et adaptées au nouveau contexte sanitaire ?

Je me protège
Tu te protèges
La priorité
C'est notre santé

Intégrant complétement le plan de reprise les sportifs de haut niveau pourraient être nommés

Les ambassadeurs de « VIRONS LE VIRUS »

La communication pourrait alors s'articuler autour de leurs personnalités.

Le bénéfice est double :

- Efficacité de la communication accrue, par valeur de l'exemple.
- Réconciliation de la « base » avec ses athlètes de haut niveau.

Moyens :

- Spots publicitaires incluant tous les sports (dont ceux de la FFSB).
- Campagne d'affichage…
- Objets publicitaires

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

ANNÉE 2021

LE TEMPS EST...

... À LA COMMUNICATION

BIEN FAIRE ET LE FAIRE SAVOIR

L'APPRENTISSAGE DES BONS GESTES

La responsabilité individuelle au service de la santé collective.

L'objectif : marginaliser l'irresponsabilité

Bien faire et le faire savoir

Le CONSTAT :

- INFORMATIONS PARFOIS CONTRADICTOIRES (ou le paraissant).
- DIFFICULTÉ CROISSANTE DU RESPECT DES CONSIGNES.
- ISOLEMENT DÉSASTREUX.
- PAUPÉRISATION GRANDISSANTE.
- DÉTRESSE INDIVIDUELLE DESTRUCTRICE

L'ÉTAT EN QUESTIONNEMENT.

- DIFFICULTÉ À DIFFUSER LE MESSAGE.
- DOUTE SUR LA MÉTHODE.
- VISIBILITÉ DES CONSÉQUENCES RÉDUITES.

L'ÉTAT A BESOIN DE RELAIS pour :

- DIFFUSER L'INFORMATION
- ENCADRER L'APPLICATION
- ÉDUQUER LES COMPORTEMENTS

Les FÉDÉRATIONS SPORTIVES À L'ÉCOUTE :

- Du besoin de reprise des ADHÉRENTS.
- De leur situation FINANCIÈRE.

La nécessité de communiquer

LA COMMUNICATION BASE DE L'EFFICACITE DU PLAN.

AU NIVEAU DE LA FÉDÉRATION

L'information ne passe pas uniquement par la communication au sens où on l'entend aujourd'hui.

L'information efficace passe également et plus justement par la formation et l'éducation.

La Fédération propose donc un plan coordonné de communication interne et externe destiné à la diffusion d'information juste et formatrice.

Communication externe

LE WEB : SITE FEDERAL : information générale sur les consignes et leurs conséquences sur la pratique sportive et récréative.
LA PRESSE : LOCALEMENT : relais indispensable.

Communication interne

MAILING : diffusion de mails informatifs à destination des ligues, des comités, des clubs, etc…
SMS : envois réguliers de messages
AFFICHAGE : à l'intérieur des structures sportives
LETTRES DE MISSIONS : support à destination des éducateurs
PROSPECTUS : à destination des pratiquants.

Communication interne par la formation

Organisation de réunions formatrices en présentiel ou par visioconférence éventuellement pour la formation des encadrants et des bénévoles.

AU NIVEAU DE L'ÉTAT

Un relais de l'état dans la diffusion de l'information apparait indispensable au soutien de l'effort consenti par les fédérations.
Cette initiative pourrait être ciblée sur les fédérations validées aptes à une reprise sous conditions de leurs activités.

Communication télévisuelle et radiophonique :

- Diffusions de spots.
- Partenariats de micro reportages formatifs sur Sports en France.
- Messages radiophoniques répétitifs.
- Implication de sportifs de haut niveau.
- Etc.

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DU SPORT-BOULES

ANNÉE 2021

LE TEMPS EST À L'ACTION...

...VIRONS LE VIRUS

Partenariat
Ministère
Fédération

ENVIE
DE SPORT

Le partenariat VIRONS LE VIRUS

Les objectifs :

Pour l'ÉTAT :

- Information permanente
- Éducation comportementale
- Respect des consignes
- Reprise de l'activité encadrée
- Santé publique…

Pour les Fédérations :

- Former
- Éduquer
- Reprendre l'activité sportive
- Combler le vide de licences
- Équilibrer les comptes…

La méthode :

1) Le ministère fixe les conditions :

- État des lieux sanitaires.
- Impératifs techniques et faisabilité d'une reprise.
- Conditions de formation.
- Planning de reprise.
- Contrôle du respect des consignes sanitaires.

2) Les Fédérations établissent leur propre plan :

- Planning de formation
- Désignation d'un encadrement
- Descriptif des actions possibles
- Conditions de contrôle

3) Le ministère prépare le contrat de reprise.

4) Signature officielle opportune.

5) Labellisation des associations vertueuses.

POURQUOI LE SPORT-BOULES EST-IL COMPATIBLE ?

La pratique sportive et récréative :

- Aire de jeu de 27.5 m x 3.00 m = 82.5 m²
- Nombre de joueurs sur l'aire de jeu : de 2 à 8

Soit une surface minimum par joueur de 10.3 m².

- Toutes les actions de jeu sont individuelles (tir ou point).
- Il n'y a pas de contact entre les joueurs.
- Chaque joueur a son propre matériel.
- Il n'y a pas de contact de matériel dommageable.

Aucun contact entre les acteurs dans le jeu.

- Hors situation de jeu la pratique permet l'éducation
- Les temps de remise en jeu peuvent être exploiter sanitairement
- Un contrôle sanitaire permanent peut être mis en place

Un contrôle comportemental est possible en situation de jeu

LE SPORT-BOULES : SPORT DE TOUS LES POSSIBLES

- Maîtrise de l'espace
- Absence de contacts
- Contrôle permanent des consignes sanitaires

La reprise devient possible avec le Sport-Boules

PRINCIPES À PRENDRE EN CONSIDERATION

Il est bon de rappeler que notre discipline est compatible avec les mesures règlementaires en vigueur et n'exposent pas nos pratiquants à un danger sanitaire :

- Possibilité de **limiter les rassemblements** pour respecter les règles en vigueur.
- Possibilité de privilégier une reprise de compétitions regroupant un **nombre restreint de personnes.**
- Compatibilité de nos sports avec les **mesures barrières.**
- **Prise de température obligatoire** (thermomètre frontal).
- **Port du masque obligatoire**, y compris pendant la pratique.
- **Faible ventilation cardio-respiratoire** des pratiquants (à l'exception des épreuves de tir rapide).
- Maintien de la **distanciation physique** sur un terrain (Terrain = 27,50m x 2,5 m soit 68,75 m² - en triple 11 m² minimum systématiques) – respect de la règle des 2 mètres.
- **Pratique possible en extérieur** (ERP type PA) / Un terrain libre entre chaque jeu / Vestiaires non-nécessaires pour les pratiquants.
- Une pratique à tour de rôles : **aucun contact** entre les pratiquants (actions de jeu individuelles successives).
- **Matériel individuel** sans le moindre échange entre les pratiquants (boules, but, baguette, etc.) + désinfection.
- **Gel hydroalcoolique** obligatoire à l'entrée de chaque site de compétition.
- **Points d'eau** systématiques sur les lieux des compétitions.
- **Respect des mesures de couvre-feu** pour nos compétitions.
- **Huis-clos** systématique tant que nécessaire.
- **Référent COVID** sur chaque organisation pour la vérification de l'application des mesures.
- Recensement de tous les participants (**traçabilité** et suivi). La fiche d'inscription fait foi.

Protocole en cas de détection d'un licencié positif à la COVID

POUR LE SPORTIF POSITIF

- **S'isoler et consulter** son médecin traitant. Respecter les consignes et la durée d'isolement préconisée
- **Établir la liste** des personnes qui auraient pu être contaminées (cas contacts).
- **Respecter** les gestes barrières, la distanciation physique et le port du masque même à la maison.
- **Reprise de l'activité physique** après consultation médicale de manière progressive.

POUR l'A.S.

- **Informer la cellule COVID de la Municipalité.**
- **Contacter l'ARS** (Agence Régionale de la Santé) afin de les informer et de suivre leurs recommandations.
- **Identifier et établir la liste des cas contacts à risque du cas COVID :**

Une personne contact à risque = toute personne qui a partagé le même lieu de vie ou a eu un contact direct avec un cas confirmé (positif au COVID-19), en face à face sans masque, à moins de 2 mètres du cas.

- **Contacter les cas contacts** afin de les informer de la situation et leur demander de consulter leur médecin traitant.
- **Informer la communauté de l'A.S.** (salariés, joueurs, parents, bénévoles) afin de renforcer la vigilance collective. Si des symptômes apparaissent, les personnes touchées doivent rester à domicile et contacter leur médecin.
- **La conduite des entraînements peut se poursuivre normalement** en respectant impérativement les mesures sanitaires de la F.F.S.B. à l'exclusion des personnes positives et des cas contacts confirmés par l'assurance maladie (CPAM).
- **Renforcer le nettoyage des locaux :** Il s'agit de repérer le ou les locaux utilisés par la personne testée positive et de nettoyer les sols et surfaces avec lesquels il/elle a été en contact :
  - Aération des pièces.
  - Nettoyage avec un support à usage unique imbibé d'un produit détergent.
  - Désinfection à l'eau de javel diluée avec un nouveau support à usage unique.
  - Port des protections individuelles nécessaires.

L'ÉDUCATION PAR LA PRATIQUE DU SPORT